



ORLÉANS
Technopole

La Lettre d'Orléans Technopole

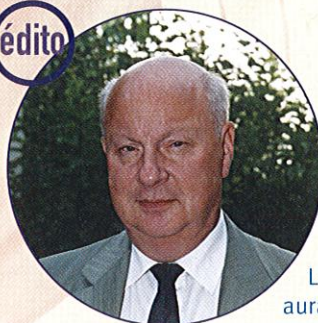
→ www.tech-orleans.fr

Lettre d'information éditée par l'association Orléans Technopole - 16, rue Léonard-de-Vinci 45074 Orléans cedex 2
Tél. +33 (0) 238 69 80 98 Fax +33 (0) 238 69 80 42 - Site Internet : <http://www.tech-orleans.fr>
Directeur de la publication : Pierre Pesquies © Dépôt légal : novembre 2001 - Secrétariat de rédaction : Éd. Spirales, Tél. 02 38 54 32 33



novembre 2001

édito



«Accélérer !»

La fin du 20^e siècle aura été singulièrement marquée par un bouleversement sans précédent dans tous les domaines technologiques. La durée de vie des produits et même des techniques se réduit considérablement pour faire place à des nouveautés sans cesse plus performantes. La fluidité des communications, le développement des échanges internationaux accélèrent encore le phénomène et durcissent la compétition entre les pays, les régions, les villes comme entre les industries et les entreprises. Dans ce contexte, être à la pointe de l'innovation est essentiel pour ne pas être rapidement dépassé.

Or l'innovation ne se décrète pas. Elle a besoin d'un contexte particulier pour s'épanouir. Il faut une émulation, un environnement propre à son éclosion et à son développement. Il faut des hommes, des moyens et des structures. C'est indispensable, mais ça n'est pas suffisant. Il faut ensuite organiser l'ensemble, faire coopérer les structures entre elles, mettre les moyens au service des hommes. Bref il faut ajouter une dynamique qui fasse la différence. C'est ce qu'Orléans Technopole s'attache à faire, depuis de nombreuses années. Aujourd'hui les succès obtenus permettent de constater qu'un cercle vertueux est maintenant très bien engagé :

- les entreprises innovantes s'installent à Orléans parce qu'il y a des hommes, des structures et des moyens pour les accueillir et pour supporter leur développement.

Les hommes viennent à Orléans, les structures s'y créent et s'y développent parce qu'Orléans offre des possibilités de coopération et d'emploi dans les domaines de pointe.

Le dernier ingrédient nécessaire pour que ces circonstances favorables continuent d'exister et même de se développer, c'est de conserver la dynamique et même d'accélérer le rythme. Pour cela il faut que tous les acteurs continuent leur coopération avec autant d'acharnement et de bonne volonté qu'ils en ont mis jusqu'à présent. C'est l'avenir de notre agglomération et de notre département qui est en jeu, mais c'est aussi l'avenir des entreprises déjà existantes qui elles aussi ont besoin d'un terrain de "fertilisation croisée" pour vivre et se développer. J'en suis personnellement convaincu, comme c'est le cas des chefs d'entreprises adhérentes à l'UDEL. Nous sommes donc prêts à apporter tout notre appui au développement de l'innovation et à aider de notre mieux toute installation, tout développement d'entreprise innovante.

- 1961 -

Renaissance de L'Université d'Orléans

A l'occasion du 40^e anniversaire de la renaissance de l'Université d'Orléans, son Président Michel Mudry a souhaité que soit organisé un ensemble de manifestations qui permettra de mettre en valeur le rôle de l'Université dans la Cité. Il a naturellement sollicité la technopole afin qu'elle suscite différentes rencontres avec le monde économique. Il est évident que l'Université constitue une richesse essentielle pour les tissus d'entreprises de notre territoire. Ressource humaine, ressource scientifique, ressource technologique, l'Université a beaucoup évolué au cours de ces 40 années de renaissance sur Orléans. Elle mérite d'être mieux connue des entreprises qui, sans doute, pourraient créer des liens plus forts et plus constants avec une institution très riche de sa diversité et de sa constante confrontation avec les autres universités du monde. Nous espérons que vous serez nombreux à participer, le 29 novembre prochain aux "Rencontres du 40^e anniversaire de l'Université".

Pierre PESQUIES,
Président d'Orléans Technopole

Bernard DUBOIS,

Président de l'Union Des Entreprises du Loiret,
Vice-Président d'Orléans Technopole

ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT

Le 13 juin dernier, la société Lexmark et Orléans Technopole accueillait plus de 120 professionnels venus de toute la France pour une journée d'information et de débat sur le thème "Entreprises et environnement : appliquer la loi, anticiper la demande sociale". À cette occasion, ils ont publié le document réalisé en appui de son intervention par Maître Patrick Thieffry, qui fait le point sur les contraintes nouvelles imposées aux entreprises à travers les textes législatifs récents sur le thème de l'environnement.

Commande, renseignements :
Orléans Technopole
ou www.thieffry.com

FRANCE TECHNOPOLES ENTREPRISES INNOVATION

Les 3 et 4 juillet, Orléans accueillait l'Assemblée Générale de France Technopoles Entreprises Innovation, qui réunit les technopoles, les Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation, et une grande partie des incubateurs de France. En ouverture, le colloque "La France de l'Innovation : nouvelle économie ou nouveaux territoires" a permis de faire la part des effets de mode et du travail de fond mené depuis plusieurs années à travers les réseaux locaux d'innovation. Différents ateliers étaient consacrés à la création d'entreprises innovantes. Les actes du colloque viennent d'être édités.

Commande, renseignements :
Orléans Technopole - 02 38 69 80 98

PLASMA LASER

Début juillet, plus de 600 chercheurs venus du monde entier, spécialistes de la chimie des plasmas, avaient choisi Orléans pour leur 15^e colloque international. Ce sont les chercheurs du GREMI qui avaient organisé ce colloque et qui fut une très grande réussite, tant par le nombre de participants que par celui, jamais atteint jusqu'alors, de contributions scientifiques. Pour sa part, Orléans Technopole a soutenu la logistique du Workshop Industriel qui a réuni environ 120 personnes, et permis aux principales entreprises du secteur, nationales et étrangères, de faire le point sur les applications récentes de ces technologies émergentes.

Les actes du colloque
sont disponibles
auprès du GREMI - 02 38 41 70 01

Le BRGM partage sa recherche avec les entreprises :

la Recherche en Partenariat Industriel

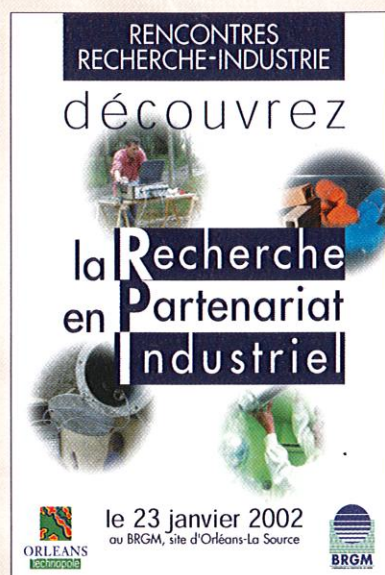
Plus de 800 personnes, dont 600 chercheurs, ingénieurs et techniciens travaillent au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) dont le centre scientifique et technique est implanté à Orléans la Source. Etablissement public de référence dans le domaine des sciences de la Terre et pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'espace souterrain, le BRGM est aussi un institut de recherche visant à mieux comprendre les processus liés au sol et au sous-sol. Depuis plusieurs années, une demande forte se traduit pour le BRGM par un appui croissant aux politiques publiques et une activité de recherche soutenue dans le cadre des programmes nationaux européens ou de partenariats industriels.

Déchets solides, sols pollués par des métaux, détermination de propriétés spécifiques et valorisantes des matières premières minérales, modification des propriétés des matériaux, mise au point de capteurs in situ pour des mesures environnementales, amélioration des performances d'instruments scientifiques... plus d'une centaine d'entreprises ont déjà bénéficié du dispositif de recherche en partenariat industriel du BRGM.

Le BRGM souhaite mieux faire connaître la logique du "gagnant-gagnant" de la recherche en partenariat industriel. Comme l'indique Paul Lecomte, adjoint au directeur de la recherche, "Nous souhaitons que nos capacités de recherche soient mieux utilisées par les entreprises auxquelles nous proposons un partenariat original. Si vous avez un problème technique qui entre dans nos domaines de compétences, nous mettons à votre disposition nos moyens scientifiques et nous définissons ensemble le programme technique, les moyens à mettre en commun, intellectuels et financiers et les règles de propriété industrielle des résultats ou des procédés mis au point. Jusqu'à présent les RPI (Recherches en partenariat Industriel) ont été menées essentiellement avec de grandes entreprises. Aujourd'hui, nous voulons ouvrir nos capacités à toutes les entreprises et en particulier aux PME."

C'est bien cette volonté d'ouverture qui a suscité l'idée d'une journée d'information, le 23 janvier prochain. Orléans Technopole sera le partenaire de cette première édition, au cours de laquelle des exemples de RPI serviront de base à une découverte des savoir-faire et des moyens du BRGM. "Nous avons souvent collaboré avec des entreprises qui cherchaient des procédés de valorisation de déchets. Les procédés de séparation des minéraux, sur lesquels nous avons une très grande expérience, sont souvent transposables à d'autres problèmes technologiques où il s'agit de séparer des constituants dans un ensemble hétérogène. Nos capacités analytiques, nos procédés de simulation sont aussi très utiles pour comprendre un phénomène physique ou pour repérer des éléments chimiques en très faible quantité. Mais les possibilités de partenariat sont très étendues. La réponse à un problème technologique peut aussi bien solliciter nos spécialistes des capteurs, nos électroniciens ou encore nos biologistes", ajoute Paul Lecomte.

Bref, le BRGM souhaite vraiment créer le dialogue. La journée du 23 janvier 2002 sera donc une bonne occasion pour tous les responsables d'entreprises qui veulent découvrir le potentiel de partenariat technologique du BRGM, sans a-priori, mais avec curiosité.



Lancement du Challenge de la création d'entreprise "spécial Étudiants"

Pourquoi les Français créent-ils moins d'entreprises que les Américains, les Italiens ou les Anglais ? Les réponses à cette question sont très diverses. De nombreux éléments objectifs réfrènt l'envie de créer, en particulier la somme des risques pris par les créateurs. Mais d'autres éléments plus subjectifs jouent aussi, qui renvoient à la culture et à la sociologie françaises.

Quelle est l'image
du chef d'entreprise dans notre société ?
Quel est son rôle ?
Comment le devient-on ?

Il est indéniable que notre système de formation supérieure prépare essentiellement au salariat. On peut d'ailleurs se demander légitimement si une formation à l'entrepreneuriat aurait du sens. La part de technique semble secondaire par rapport aux qualités de leadership, de ténacité, de constance, d'enthousiasme, de résistance au stress. La diversité des parcours des chefs d'entreprises témoigne en ce sens. Quelques expériences pédagogiques battent en brèche ces a priori. C'est ainsi que l'IUT de Châteauroux sort ses premières promotions de licences d'entrepreneuriat et que de nombreuses universités ont entamé des expériences variées : diplôme d'Université à Caen, option création d'entreprise dans le cursus d'ingénieur dans les Ecoles Centrales.

Pour sa part, l'Université d'Orléans a confié, il y a deux ans de cela, le soin à Orléans Technopole d'initier un "Concours pédagogique de création d'entreprise". Parallèlement, le CIDE 45, association qui a la charge des pépinières d'entreprises sur l'agglomération orléanaise, proposait le challenge "DECLIC Entreprise" aux jeunes qui veulent créer leur entreprise.

Sous l'égide de la CCAO, il a été décidé de réunir ces deux initiatives dans le cadre d'un challenge de la création d'entreprise spécial étudiants.

Ce challenge, ouvert à tous les étudiants, qu'ils soient inscrits à l'Université ou dans une classe de BTS en lycée, comprend une première phase à travers le concours pédagogique puis, une deuxième phase qui passe par la création réelle d'une entreprise avec le prix DECLIC Entreprise.

Première phase : le concours pédagogique de création d'entreprise

Des équipes d'étudiants, si possible issus de cursus différents, sont invités à travailler pendant six mois sur un projet fictif de création d'entreprise. Il s'agit bien de pédagogie mais des moyens très professionnels sont donnés aux équipes qui s'appuient sur la technopole d'Orléans pour la logistique et bénéficient notamment de l'accompagnement d'un chef d'entreprise. Des cours sur le montage du Business Plan ainsi que sur les études de marché et les prévisionnels financiers sont proposés aux étudiants en partenariat avec la CCI du Loiret.

Il est apparu essentiel aux promoteurs du challenge d'inviter les étudiants à une démarche très volontaire d'investigation, de connaissance du terrain, de découverte des contraintes réelles d'un marché précis. Les visites d'entreprises, les entretiens téléphoniques, les enquêtes de terrain sont donc privilégiés afin de nourrir le Business Plan élaboré tout au long du concours avant d'être remis puis défendu devant un jury de professionnels.

Les inscriptions peuvent être faites dès maintenant mais le concours débutera en janvier pour s'achever fin juin. La remise des prix aux équipes d'étudiants se fera en septembre 2002.

Deuxième phase : le prix DECLIC Entreprise

L'envie de créer une entreprise est beaucoup plus présente chez les jeunes que dans le reste de la population. Ces derniers ont sans doute moins de contraintes familiales et d'emprunts sur le dos mais il leur manque parfois l'expérience professionnelle. À travers le réseau création Orléans-Loiret, tous les professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise sont mobilisés pour aider les jeunes créateurs à approfondir leur projet.



Dans le cadre du challenge, ils seront particulièrement aidés pour peaufiner les aspects marché, industrialisation, financement de leur future entreprise. Si le projet tient la route, le prix DECLIC Entreprise, qui sera remis en septembre 2003, sera là pour récompenser les meilleurs créateurs âgés de moins de 25 ans.

Au-delà de la simple coordination de deux initiatives très positives, il s'agit pour la CCAO de soutenir l'incubation d'entreprise et de mobiliser tous les partenaires qui partagent la volonté de développer l'entrepreneuriat dans le monde étudiant.

Si des chefs d'entreprises souhaitent s'investir dans le challenge, ils sont invités à se faire connaître.

On ne sait pas encore si l'esprit d'entreprise s'enseigne mais il est certain que la passion, elle, se transmet.

Contacts :
Orléans Technopole - 02 38 69 80 98
ou CIDE 45 - 02 38 70 40 40



Lancement du Challenge de la création d'entreprise "Spécial étudiants" par Charles-Éric Lemaigen, Président de la CCAO, Pierre Bauchet, Vice-Président de la CCAO, Jean-Pierre Becquet, Président du CIDE 45, Pierre Pesquière, Président d'Orléans Technopole, Christian Cathelineau de l'Université d'Orléans et leurs partenaires.



Brèves

Centre Incubation, c'est parti

L'association Centre Incubation a pour objectif d'aider la création d'entreprises à partir d'innovations développées par, ou en collaboration avec les laboratoires de recherche de la région Centre. Labellisée dans le cadre de l'appel d'offre national qui a vu l'émergence d'une trentaine d'incubateurs en France, l'association, présidée par Michel Mudry, Président de l'Université d'Orléans, est basée au CEA, près de Tours. Centre Incubation a l'ambition de participer à la création d'une quinzaine d'entreprises dans les 3 ans à venir. Pour son activité sur Orléans, elle s'appuiera notamment sur Orléans Technopole afin de détecter et d'accompagner des projets. Thierry Gonard, le Directeur de Centre Incubation, dispose d'un budget moyen de 300 KF par dossier de création. Cet argent, remboursable en cas de succès, sera consacré à des études de faisabilité concernant tous les aspects du projet, scientifiques, économiques, humains, organisationnels, juridiques et financiers. La création ne doit être qu'une étape vers le succès des projets risqués que l'incubateur a vocation d'accompagner.

Renseignements :

Thierry Gonard, Centre Incubation 02 47 26 72 52

Création d'entreprise

"CDL", Centre Développement Logiciel a démarré son activité au centre d'innovation avec à sa tête l'ex-responsable des Opérations de SYNTEGRA France (filiale BT) : Sylvie Gilles.

Les axes de développement choisis par CDL sont aujourd'hui :

- Le Développement logiciel en environnement WINDOWS NT, JAVA, ORACLE
- L'assistance et la formation des utilisateurs
- Le conseil sur les outils CRM

Une compétence "métier" dans certains secteurs d'activités locaux, associés à un suivi rigoureux des projets en assistance technique, se met en place afin que CDL propose à ses clients une offre différenciatrice.

Contact :

Sylvie Gilles - 02 38 69 80 98

Club Bio

Orléans Technopole et la société Key-Obs proposent une réunion d'information et d'échange sur "Les toxicomanies : de la neurobiologie à la clinique", avec la participation du docteur Jean-Pol Tassin, neurobiologiste au Collège de France qui traitera de la "Neurobiologie de la dépendance", du docteur Jean-Charles Bizot, directeur scientifique de la Société Key-Obs, qui développera le thème des "Modèles expérimentaux des addictions" et du docteur Marie-Odile Krebs, psychiatre à l'Hôpital Sainte-Anne, qui parlera des "Aspects cliniques et cibles thérapeutiques des addictions".

Les débats seront animés par le docteur Fabrice Trovéro, Président Directeur Général de la Société Key-Obs.

Contact :

Pierre Pesquies, Orléans Technopole - 02 38 69 80 98

mél : ppesquies@tech-orleans.fr

Pseudoxanthome élastique : une prise en charge multidisciplinaire au CHR d'Orléans

Le pseudoxanthome élastique est une maladie héréditaire orpheline pouvant conduire à la cécité et à une athérosclérose précoce. Le gène responsable (ABCC6) a été identifié en 2000. Le CHR d'Orléans assure désormais le dépistage et la prise en charge des sujets atteints d'un pseudoxanthome élastique et de leur famille, au niveau national. L'équipe médicale multidisciplinaire va également travailler en collaboration avec d'autres groupes pour faire avancer la recherche fondamentale dans cette affection.

Contact :

Ludovic Martin, service de dermatologie - 02 38 74 42 57

mél : dermato@chr-orleans.fr

IoniX, nouvelle venue dans le domaine du contrôle non destructif

IoniX est une jeune société française, nouvelle venue dans le domaine du contrôle non destructif. Son appartenance au groupe Innoveurope lui permet de bénéficier du savoir-faire de sa "grande sœur" INEL, spécialiste en matière de rayons X. IoniX offre aux industriels une gamme complète de produits, de services et d'ingénierie dédiée au contrôle non destructif dans des domaines aussi variés que le contrôle des productions cosmétique, pharmaceutique, agroalimentaire mais également le contrôle de bagage, l'aéronautique et bien d'autres encore. IoniX, en alliant ses nombreux atouts (adaptabilité, proximité...) à des machines performantes et fiables, semble offrir une solution idéale aux industriels présents sur des marchés de plus en plus demandeurs de sécurité et de qualité.

Contact :

IoniX - 02 38 80 44 45



AGENDA TECHNOPOLITAIN

15 novembre -22 janvier à Orléans,
Club de pro "Développement" organisé
par la CCI du Loiret.

Contact :

02 38 77 77 77

20 novembre - 11 décembre à Orléans,
Club de pro "Veille" organisé
par la CCI du Loiret.

Contact :

02 38 77 77 77

22 novembre à Blois,
5^e forum "Electronic du Centre" organisé
par CRESITT Industrie à l'EIVL.

Contact :

Serge Gasnier - 02 38 49 45 56

www.cresitt.com

29 novembre à l'Université d'Orléans,
Rencontres du 40^e anniversaire
Session "Université-Economie" organisée
avec Orléans Technopole.

Renseignements :

02 38 69 80 98

www.tech-orleans.fr

5 décembre au Centre d'Innovation d'Orléans,
Club bio "Les toxicomanies :
de la neurobiologie à la clinique" organisé
par Orléans Technopole et Key-Obs.

Contact :

Pierre Pesquies - 02 38 69 80 98

ppesquies@tech-orleans.fr

6 décembre au Zénith d'Orléans,
Les rencontres scientifiques
de la Région Centre
"Aux frontières du cerveau".

Renseignement :

www.regioncentre.fr

23 janvier à Orléans,
Journée recherche-industrie au BRGM
"La Recherche en Partenariat Industriel"
organisé par le BRGM et Orléans Technopole.

Renseignements :

Olivier Jouin - 02 38 69 80 98

ojouin@tech-orleans.fr